

PROVINCE

Alda Greoli répond au ras-le-bol provincial

Par l'intermédiaire de René Collin, Alda Greoli justifie ses décisions sur la répartition des subsides attribués à la culture chez nous.

• **Christian VAN HERCK**

« Je ne suis pas l'avocat d'Alda Greoli, mais, après l'avoir interrogé, elle m'a fourni des réponses qui méritent réflexion. » Après le tollé et le coup de gueule du monde culturel luxembourgeois, le ministre René Collin a interrogé la ministre de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, concernant la répartition des subsides attribués au monde culturel luxembourgeois.

Dans sa réponse, la ministre constate que la province de Luxembourg bénéficie en 2018 de la plus importante progression budgétaire (49 %), alors que la province suivante dans ce classement ne bénéficie que de 22 %, pour un budget total en augmentation de 13 %. « Et pourtant, poursuit Alda Greoli, l'analyse territoriale ne fait pas partie des critères d'évaluation, ce serait la voie ouverte au saupou-

drage. » D'autre part, elle assure que le projet " Culture et Vie en Marche " de la Maison de la culture Famenne-Ardenne, seul projet recalé (suite à un avis négatif du Conseil de l'Art Dramatique) sur les treize dossiers luxembourgeois présentés, « verra sa demande reversée sur le volet des financements liés aux centres culturels, ce qui amènera à quasi 100 % d'acceptation des demandes luxembourgeoises avec des augmentations de subvention systématiques. »

Si le ministre Collin ne remet pas en cause les justifications de la ministre, il reste interpellé : « Malgré ces explications, je reste surpris que la province de Luxembourg ne reçoive que 0,87 % du budget total, alors qu'elle compte 6 % de la population. Je comprends qu'une province qui a l'opéra ou l'orchestre symphonique dans une ville reçoit plus que les autres. Mais il faut aussi tenir compte des difficultés des régions rurales pour organiser leur vie culturelle. Et je m'interroge sur ce comité de suivi, composé majoritairement de personnes non-indépendantes qui sont juges et parties. »

La colère de Patrick Adam

Patrick Adam, le président du collège en charge des affaires culturelles, n'est ni d'accord, ni rassuré par la réponse de la mi-

nistre Greoli. « On fait dire aux chiffres ce qu'ils veulent bien dire, reprend de volée Patrick Adam. Pour arriver aux 49 % d'augmentation, la ministre prend en compte l'augmentation accordée au Miroir Vagabond, qui recevait 100 000 euros il y a deux ans, mais dont l'administration a refusé la subside l'année dernière. La réelle augmentation pour notre province se limite à 25 %. D'autre part, je voudrais vérifier comment va être affectée la subside du projet du centre culturel de Marche. Si c'est sur le financement affecté au centre culturel, cela signifie que ce projet se fera au détriment d'autres actions. J'attends de voir. Mais de toute manière, vu que cela ne se fera pas dans un contrat-cadre, nous ressentirons cela comme si la qualité du projet n'était pas suffisante et qu'on nous renvoie en division 2. La seule chose qui me rassure c'est que René Collin va peser de tout son poids politique pour que le projet marchois se réalise. »

La colère du président provincial ne s'apaise pas avec les explications et cet éventuel rattrapage : « Quoi qu'il arrive, le Luxembourg restera le parent pauvre de la culture en communauté Wallonie-Bruxelles et nous ne serons pas défendus par un Conseil d'Art Dramatique, qui garantit des choix indépendants et justes. » ■

Les subsides pour la province

Manifestation	Montant 2016	Montant demandé pour 2017	Montant accordé pour 2017
Culture et Vie en Marche	0 €	1 000 000 €	0 €
War'din Rock	12 375 €	30 000 €	20 000 €
Jazz Animation Gouvy	20 847 €	20 000 €	20 000 €
Aralunaires (Arlon)	19 800 €	25 000 €	22 000 €
Durbuy Rock Festival	12 375 €	39 000 €	30 000 €
Gaume Jazz	45 352 €	64 000 €	50 000 €
Théâtre sans accent (Bellefontaine)	56 438 €	75 000 €	75 000 €
Miroir Vagabond	0 €	100 000 €	75 000 €
Théâtre des travaux et des jours (Hotton)	63 360 €	75 000 €	75 000 €
Alvéole théâtre (Bastogne)	63 360 €	100 000 €	80 000 €
Losange (Arlon)	27 211 €	143 000 €	95 000 €
Cité des Contes (Chiny)	98 934 €	180 000 €	120 000 €
Chassepierre	124 542 €	175 000 €	150 000 €